

## Budget : 0 euro pour le vélo en 2025 ?

L'examen des lettres-plafonds et les récentes déclarations du président de l'Agence de financement des infrastructures de transports (Afit) pré-figurent une annulation totale du budget de l'État pour le vélo. La FUB associe sa voix à celle des collectivités pour dénoncer ce coup d'arrêt brutal qui aggravera notre dette écologique. Elle appelle les parlementaires à dégeler le budget actuel et maintenir le cap pour 2025.

Le tour-de-vis budgétaire privera-t-il les collectivités de moyens pour développer le vélo ? C'est ce que laissent entendre la lecture des lettres-plafonds et les déclarations de Franck Leroy, président de l'organisme en charge de financer les projets d'infrastructures pour le compte de l'État (Afit).

« La trajectoire de référence de [l'Afit] se traduit par un niveau de dépenses de 3,7 milliards d'euros en 2025 » écrit Bercy dans une information publiée par Contexte, soit 1 milliard d'euros de moins qu'en 2024. Comment opérer ce tour-de-vis ? « Par l'absence d'engagements nouveaux dans le cadre des différents appels à projets lancés » conclut le président de l'Afit.

Derrière ces déclarations, la FUB voit une confirmation des craintes soulevées depuis le printemps : **une annulation pure et simple du budget vélo en 2024 et en 2025**. Une décision politique en totale contradiction avec les engagements pris par le Gouvernement en mai 2023 dans le cadre du Plan Vélo 2023-2027.

## Rien qu'en 2024, plus de 400 collectivités impactées par le gel des crédits

Les acteurs du vélo avaient salué la publication de ce plan qui promettait un investissement à hauteur de 1,25 milliard d'euros sur 2023-2027 pour doubler le nombre de pistes cyclables en France.

Les investissements réalisés en 2023 ont atteint des niveaux record, confirmée par une hausse de la pratique du vélo de plus de 40 % depuis 2020. 2024 devait renforcer cette dynamique positive. Le lancement du 7<sup>ème</sup> appel à projets « aménagements cyclables » en novembre 2023 a permis à plus de 400 collectivités de proposer des projets pour le vélo. La confirmation des lauréats par l'État devait avoir lieu en juillet 2024, selon un communiqué de presse du Gouvernement. **Or, les financements de l'État sont aujourd'hui gelés. Les 400 projets déposés sont menacés de ne pas voir le jour.** Un comble alors que les pistes cyclables sont nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire notre « dette écologique ».

## Loi de finances 2025 : appel à un « sursaut parlementaire »

La FUB alerte les parlementaires à l'approche de l'examen du projet de loi de finances 2025. Alors que le secteur des transports reste de loin le plus émetteur de gaz à effet de serre avec 34 % de nos émissions nationales, selon le dernier Observatoire Climat-énergie, une étude du CNAM datant du printemps dernier démontre que la pratique du vélo permet d'éviter 2 000 décès par an et que chaque kilomètre parcouru à vélo équivaut à un euro de coût social évité.

La réponse qui se dessine aujourd'hui : un tour de vis budgétaire. Nous appelons à un « sursaut parlementaire » : la réussite du plan vélo depuis 2018 a montré l'efficacité de cette politique publique dans les territoires urbains comme ruraux et la capacité à obtenir des accords transpartisans.

**Transition écologique, sécurité routière, santé : les investissements qui ne sont pas réalisés aujourd'hui pour le vélo se paieront le double demain.**

## CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel – Chargée des relations presse

Mail : [as.riguidel@fub.fr](mailto:as.riguidel@fub.fr) – Tél. 06 32 10 26 38